MAIRIE DE BLANGY / Dossier de rénovation intérieure

Historique (1856-1877)

Genèse du projet. Blangy possédait une école de garçons bâtie en 1840, dont la classe unique de 40 m^2 devint insuffisante avec l'évolution des exigences en matière d'hygiène. En 1855, la commune compte 902 habitants et doit assurer des conditions propices pour l'enseignement des enfants, mais aussi offrir une école aux filles.

En 1855, le Conseil municipal envisage donc de créer une nouvelle école de garçons avec mairie. Il choisit d'établir le bâtiment à construire sur la place publique près de l'abbaye. Le Préfet rejette la demande de Blangy, et signale qu'il ne peut autoriser la suppression d'une place que si le Conseil municipal peut prouver que la commune possède une autre place.

Le Conseil municipal justifie son choix par le fait que l'emplacement choisi est situé en retrait de l'axe de circulation principal de la commune, et que Blangy possède deux autres places sur les routes fréquentées Hesdin-Aire et Humières-Ruisseauville : bien qu'étant moins grandes elles suffiraient aux besoins et il n'y a pas d'inconvénient à ce que celle près de l'abbaye soit occupée par la nouvelle école projetée. Son établissement laisse une voie de circulation tout autour large de 8 mètres, suffisante aux riverains pour accéder aux cours de leurs maisons avec des charrois. De plus, une 2e enquête publique n'a soulevé aucune objection de la part des riverains de la place à supprimer. La Commission des bâtiments civils semble vouloir faire une exception et donne son accord sur cette implantation, tout en demandant quelques aménagements par rapport aux plans dressés par M. DEGEZ, architecte de Béthune. Il est demandé de :

- Placer le bâtiment au milieu des murs d'enceinte de la cour
- Implanter de part et d'autre de l'école, fournil et cellier d'un côté, puis remise et bûcher de l'instituteur de l'autre côté,
- Elargir le vestibule de 20 cm
- Raidir les croupes de la toiture
- Supprimer la croisée à meneaux de pierre prévue à l'étage, qui n'a aucune utilité et jure avec le fronton grec de la façade.

Le devis s'élève à 7610,84 francs. Pour participer au financement du projet, le Conseil municipal vend une parcelle du marais communal (1,75 ha) pour 3210 francs, et utilise 1000 francs obtenus par la vente des arbres de la place à construire. Le reste est couvert par un secours des fonds de l'Etat de 2300 francs, et une imposition extraordinaire de la commune sur trois ans.

Rejet du projet. Mais les habitants de la place font réclamation directement auprès du Préfet, qui dès lors refuse le projet. Il note dans un courrier que l'endroit pouvant servir de place proposé par le Conseil municipal était en fait une encoignure de flégard d'à peine 2 ou 3 ares, convertie en mare depuis !

Travaux à la vieille école. Le projet abandonné est donc remplacé en 1861 par des travaux d'appropriation à la vieille école des garçons. L'architecte d'Hesdin, Clovis NORMAND, est chargé du chantier : la commune commande la construction de deux cabinets en dur, en retour et communiquant avec le bâtiment principal. Les deux anciens cabinets sont transformés en chambre pour l'instituteur. Une place est aménagée en salle de mairie.

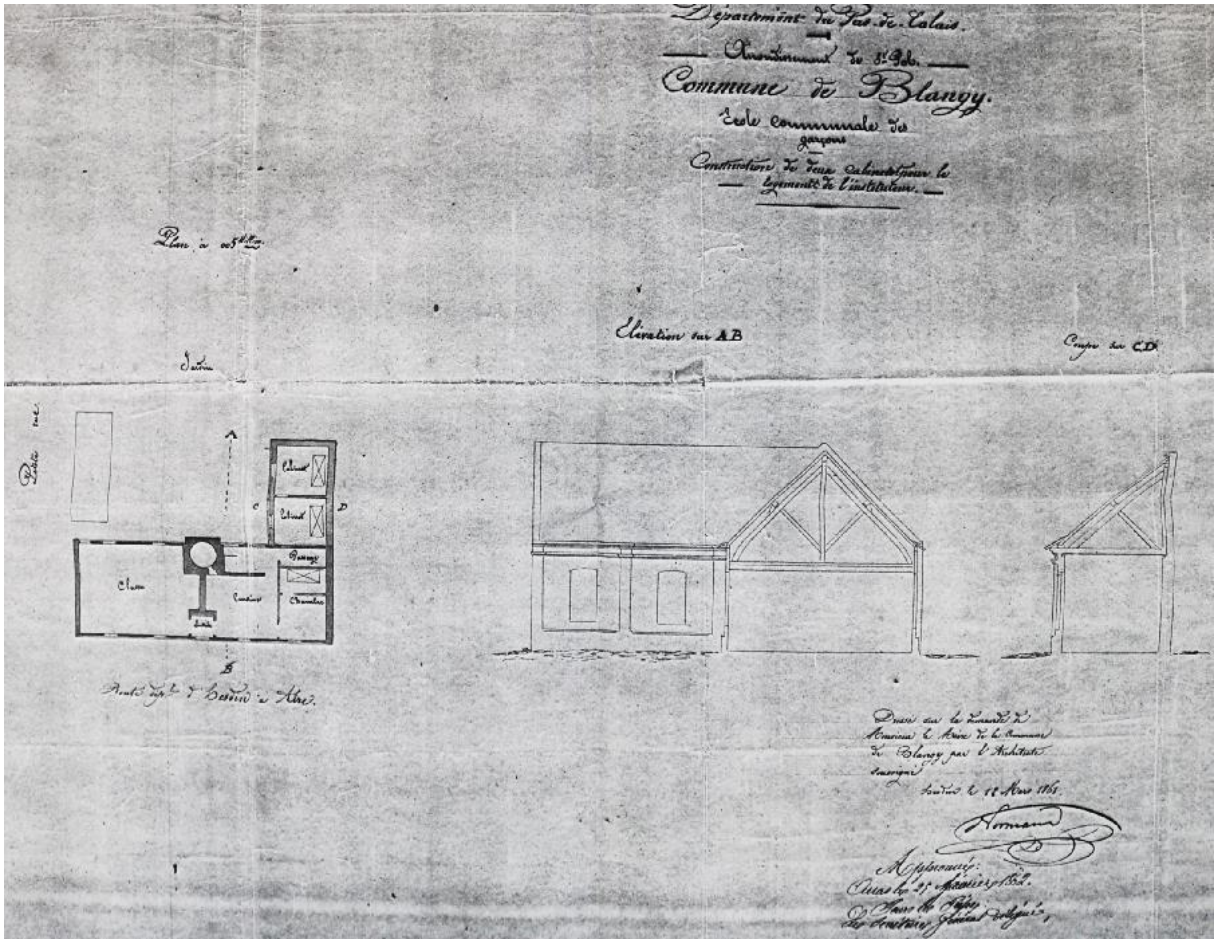

Les travaux de 1868 à la vieille école de garçons. *AD62, 2O 945/4-6.*

Relance du projet. En 1868, le Conseil municipal relance son projet initial. Les habitants de la place renouvellent leur courrier au Préfet, et signalent les inconvénients d'une telle construction devant chez eux :

Pour les riverains,

- Les deux rues formeraient deux courants d'eau opposés lors de la fonte des neiges, l'un par le débordement de la rivière qui atteint souvent le milieu de la place, l'autre par les eaux s'écoulant depuis le plan incliné qui descend entre Blangy et Eclimeux,
- L'entrée dans leur cour serait entravée par une marge de manœuvre restreinte sur l'espace public,
- Le bâtiment intercepterait les rayons du soleil…

Pour les habitants,

- Ceci mettrait définitivement fin au projet de marché hebdomadaire sur cette place,
- Et priverait la jeunesse de l'usage de ces lieux au cours de l'été, où l'on joue à la balle…

Pour l'école,

- C'est un « lieu fangeux où l'on s'envase en marchant », « qui ressemble beaucoup en hiver à un bourbier » !

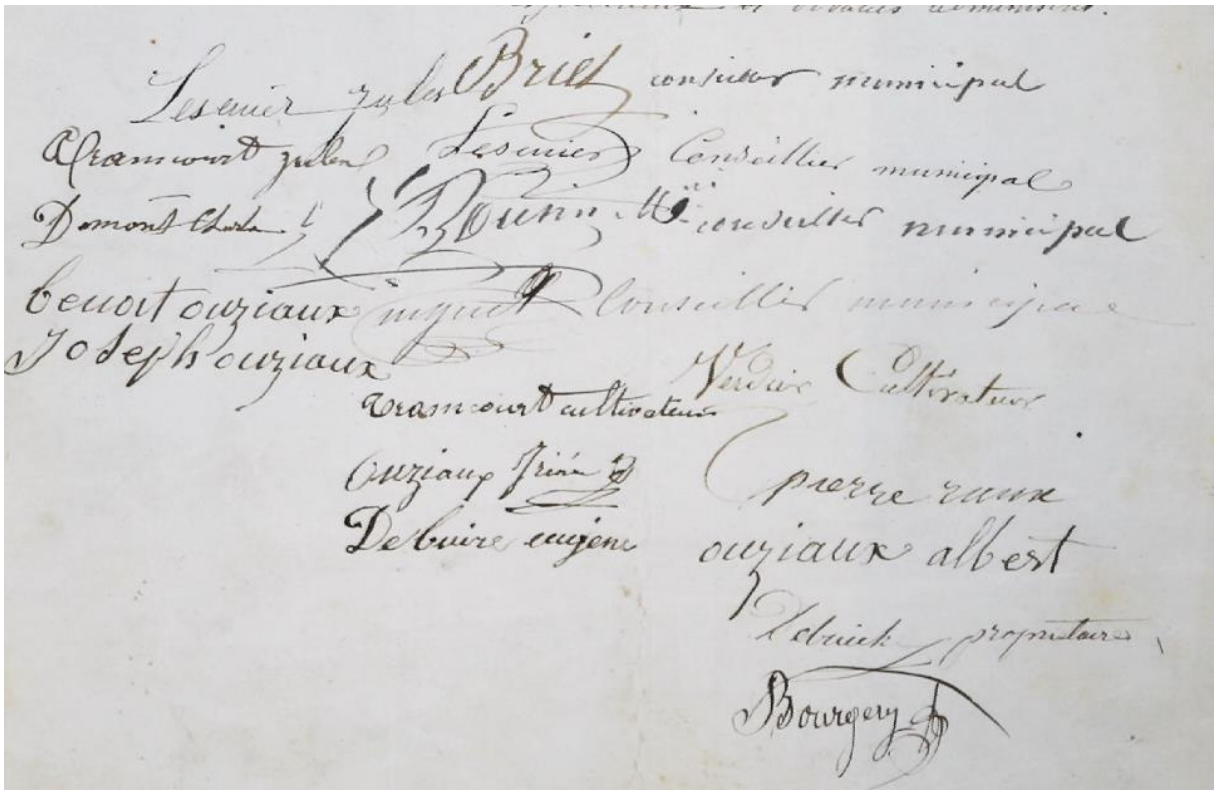

Les signataires du courrier des pétitionnaires au Préfet en 1861. *AD62, 2O 945/4-6.*

Après dix ans de tracasseries administratives, c'est toujours sur la place près de l'abbaye que le Conseil municipal maintient la construction. L'ancienne école de garçons doit devenir celle des filles. En 1868, une pétition circule émise par les habitants au sujet de cette école de filles.

Les plans établis pour l'école de garçons en 1868 par l'architecte DEGEZ, sont validés l'année suivante. Les travaux sont confiés à un entrepreneur du bâtiment d'Humières, Philippe BASSET, avec qui la municipalité aura maille à partir, refusant de payer tant que les travaux ne sont pas achevés, si bien que la réception des travaux n'eut lieu qu'en 1877. La création du jardin de l'école en 1870 soulève de nouvelles protestations des habitants, qui s'avèrent être ceux qui ont subi un échec complet aux dernières élections municipales et cherchent à nuire à la nouvelle municipalité. En 1880, sommée par un huissier, la mairie refuse toujours de payer l'entrepreneur, qui réclame des intérêts plus élevés que ceux fixés par l'administration, et dont les ouvriers n'ont pas été payés.

En 1904, la commune fait refaire des cabinets, et un mur de clôture pour sécuriser les lieux et d'un préau, le tout réalisé par les frères Tilliette d'Auchy-lès-Hesdin. Les travaux coûtent 1536,13 francs.

Configuration du bâtiment. Le bâtiment élevé en 1870 possédait une configuration assez classique pour l'époque :

- En rez-de-chaussée, trois espaces, avec la classe des garçons d'un côté, la cuisine et la salle à manger de l'instituteur de l'autre côté, séparés par l'entrée centrale formant couloir avec l'escalier menant à l'étage,

- A l'étage, deux espaces, avec les chambres pour la famille de l'instituteur d'un côté, la petite salle des archives au bout du palier, et la salle de la Mairie de l'autre côté.

Evolution de sa vocation. Le bâtiment est devenu à usage unique de mairie à partir de la construction du groupe scolaire en 1978, rue d'Eclimeux. Le départ de la classe de garçons vers le groupe scolaire a entrainé une redistribution des espaces s'organisant dès lors en bureau du maire, secrétariat, salle des archives, salle du conseil et bureau d'accueil des services sociaux. Le bâtiment accueille depuis 2008 une agence postale, après la suppression du bureau de poste au centre du village.

Documents

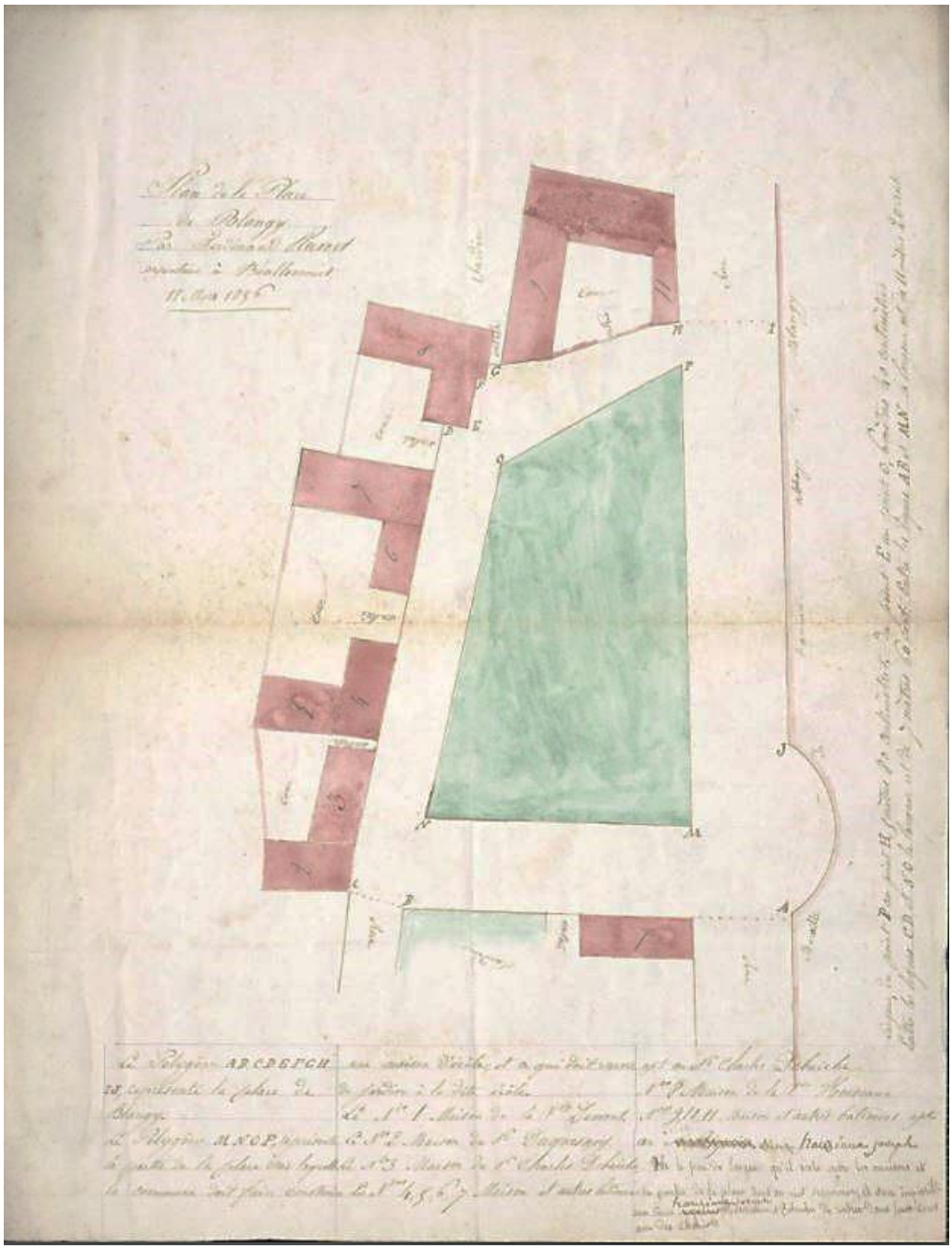

Plan de masse de la place dressé par l'arpenteur Ferdinand Pruvost de Béalencourt le 18 mars 1856, en vue de construire la maison d'école sur la partie en herbe. *Arch. dép. du PdC, CPL 2219*

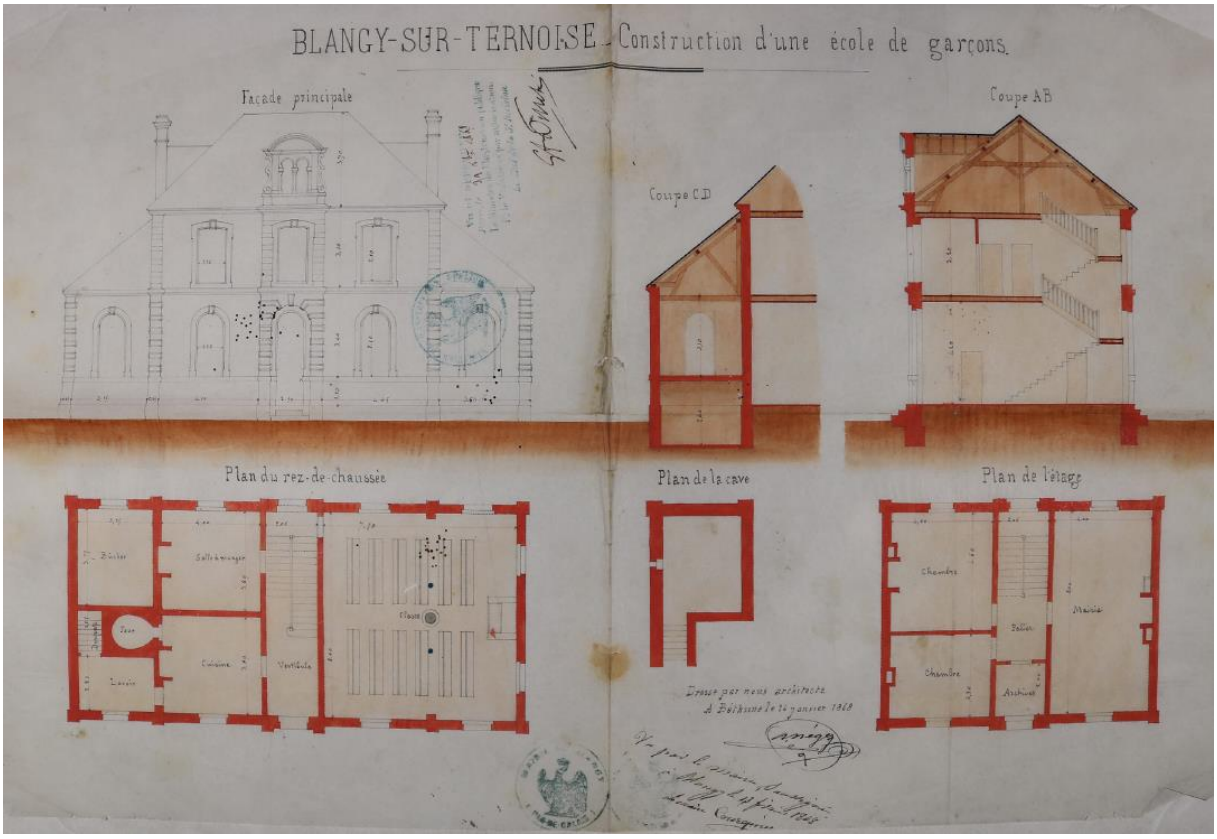

Coupes et élévations de la façade d'accueil du bâtiment. Architecte DEGEZ, 24 janvier 1868. *AD62, 2O 945/4-6.*

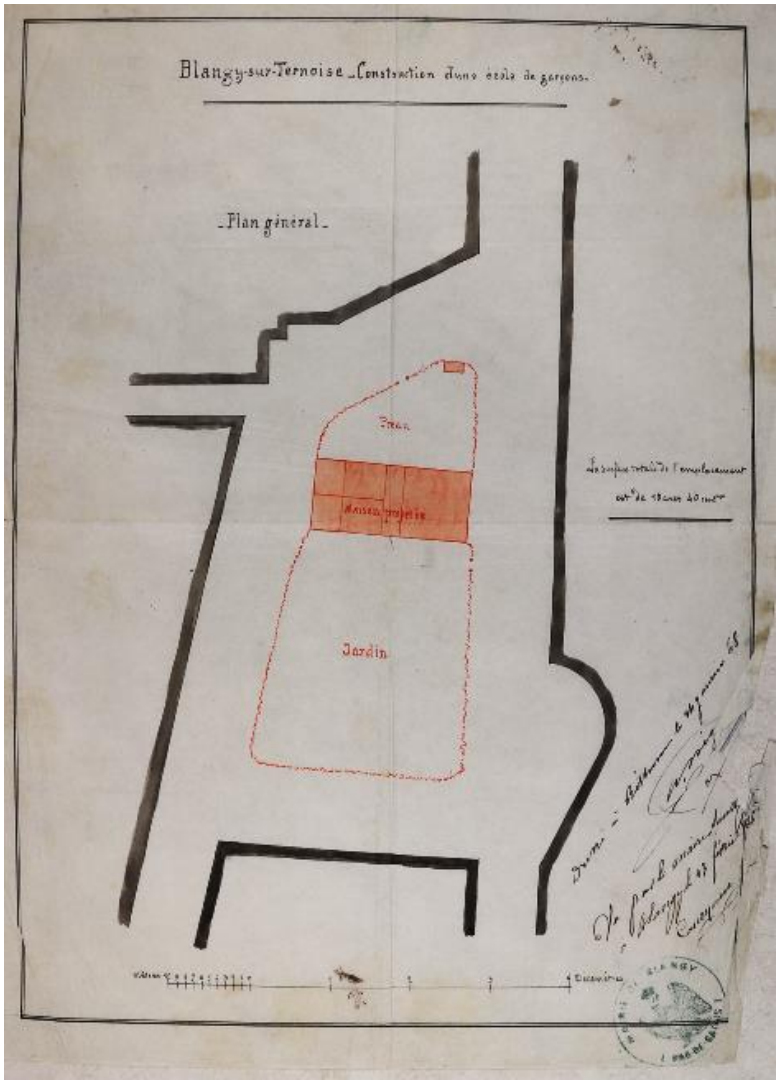

Plan de situation de la construction projetée. Architecte DEGEZ, 24 janvier 1868. *AD62, 2O 945/4-6.*

Elévation de la façade d'accueil du bâtiment. Architecte MEGEZ, 24 janvier 1868. *Arch. mun. de Blangy-sur-Ternoise.*

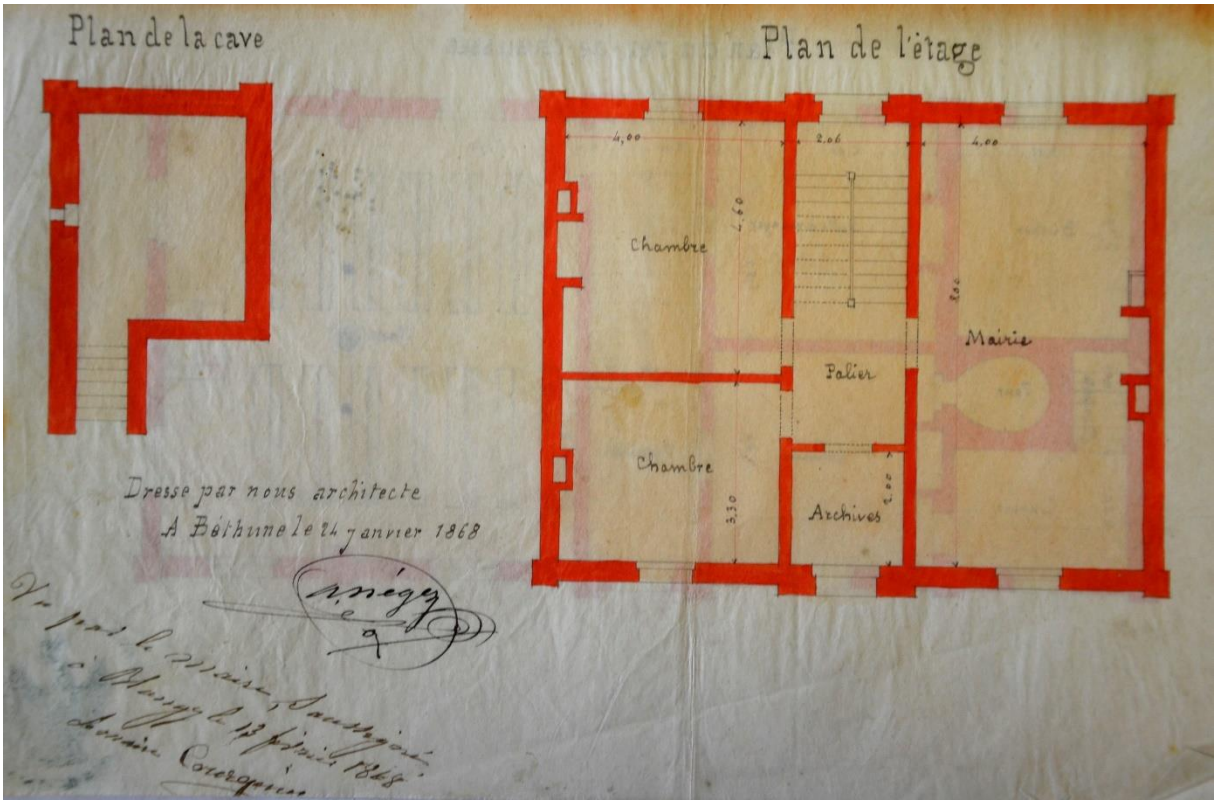

Plan de l'étage du bâtiment. Architecte MEGEZ, 24 janvier 1868. *Arch. mun. de Blangy-sur-Ternoise.*

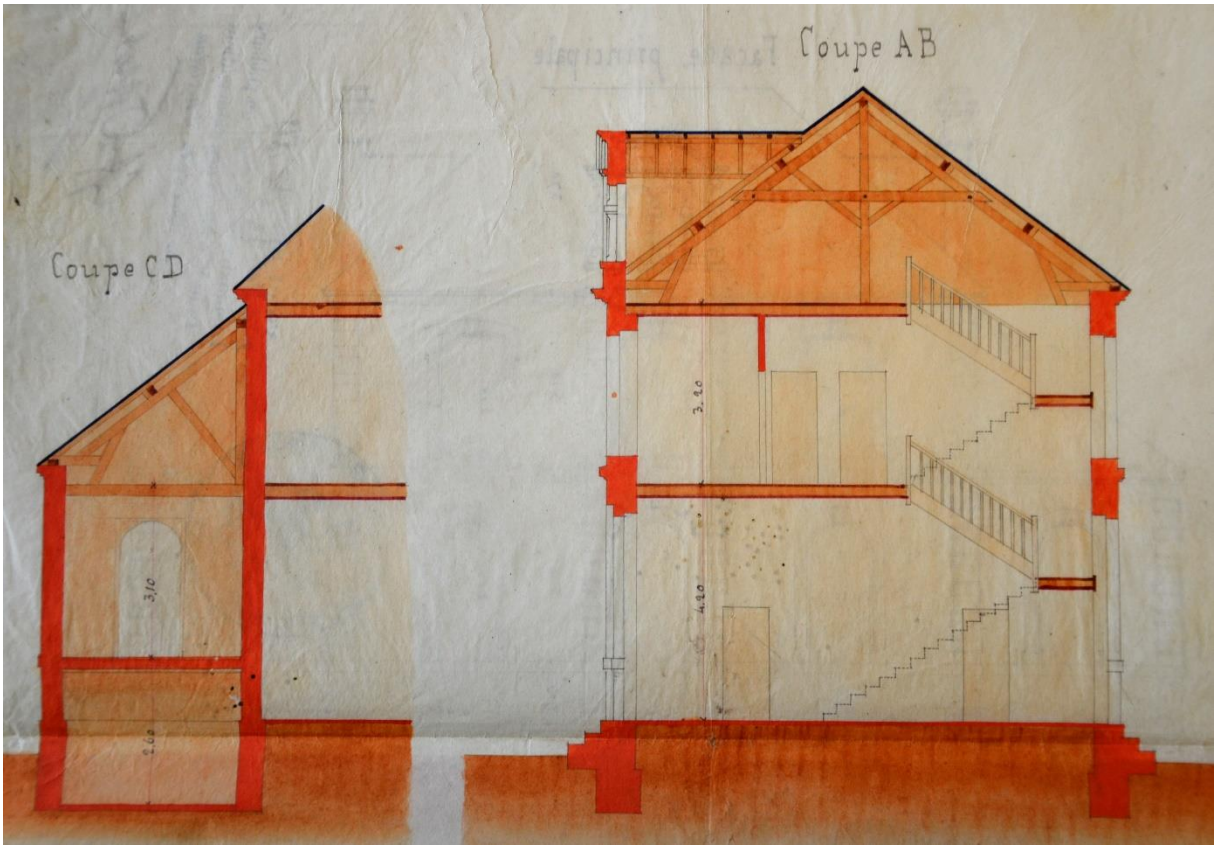

Coupe transversale du bâtiment. Architecte MEGEZ, 24 janvier 1868. *Arch. mun. de Blangy-sur-Ternoise.*

La Mairie et l'ancienne école des garçons vers 1910. Devant, le jardin de l'instituteur, derrière l'entrée de la cour des élèves. *Carte postale, coll. CHHP.*

Architecture

Les abords du bâtiment sont aujourd'hui dégagés : ont disparu les dépendances et la clôture de la cour d'école à l'arrière. La cave également a été condamnée.

Le bâtiment en lui-même est élevé en brique avec un appareil à la française (alternance d'un rang de boutisses et d'un rang de panneresses), mode constructif bien connu de nos régions.

Ses volumes et l'ordonnance de ses façades présentent les caractéristiques des constructions typiques du milieu du XIXe siècle. Ce style de bâtiments publics a été identifié par le Comité d'Histoire du Haut-Pays lors d'une étude typologique consécutive aux inventaires systématiques menés sur 170 communes rurales du Pas-de-Calais dans le cadre des PLUI. Ce style se distingue par :

- Une symétrie des façades avec travée centrale dédiée à l'espace de circulation (escalier) ;
- Un plan ramassé avec archives et salle de mairie à l'étage. Rappelons que l'obligation de tenir un local de mairie ne sera obligatoire qu'à partir de la loi de 1882, avant quoi les séances se tenaient chez le maire, à l'école, etc. La construction d'écoles devient un moyen de financer ces premières salles de mairie ;
- Des baies en plein cintre en rez-de-chaussée qui permettent d'amener davantage de lumière dans la classe. Les linteaux du premier étage sont simplement cintrés, recevant plus facilement la lumière.

Ce modèle de bâtiment public apparait dans les bourgs-centres entre 1840 et 1870. Il est un intermédiaire entre les vieilles longères sans architecture propre, et les écoles Jules Ferry dont les volumes école et logement/mairie seront nettement dissociés, avec de grandes verrières pour la classe. On trouve des versions de plain-pied à baies en plein cintre dans de petites communes comme Quilen, ou Cléty qui sera surélevé d'un niveau.

La mairie de Blangy-sur-Ternoise s'inscrit donc dans ce panel de constructions dans lequel on peut citer celles de Montcavrel, Etaples, Fruges, Hucqueliers, Pernes en Artois, …

Matériaux et enduits restent assez variés. La mairie de Blangy-sur-Ternoise bénéficie d'une belle ordonnance digne d'une maison bourgeoise de son époque :

- Le bâti de trois travées est flanqué de deux ailes en appentis de plain-pied, couvertes en croupe. Sa toiture en pavillon d'ardoises, surmontée de hautes cheminées, lui donne un air de maison de maître.
- La pierre est utilisée en décor pour marquer ses lignes horizontales – cordon séparant les étages, corniche sous la toiture – et verticales – encadrement des baies, linteaux à clefs, chainages d'angle en mode rouge-barre (alternance d'un rang de pierre et de trois rangs de briques) – sur le bâti principal et les appentis.
- La travée centrale entièrement en rouge-barre, avec redents de style classique encadrant sa porte, est surmontée d'une lucarne à baies géminées aux ailes à volutes de pierre sous frontispice hémisphérique.

Enfin, à noter : la façade comprend deux aplats gravés de part et d'autre de la travée centrale mentionnant « Liberté, égalité, fraternité », et « Mairie de Blangy ». Les bâtiments publics postérieurs porteront des emblèmes beaucoup plus ostentatoires de la République, à une époque de tension politique extrême.

Sophie Léger,

Comité d'Histoire du Haut-Pays

Pour la Mairie de Blangy